

Gittanp et Hapiru:

La question des Hapiru du point de vue
du développement politique de la Syrie ancienne

Giorgio Buccellati

Paper delivered at the International Colloquium of Ugaritic Studies

Lattakia, October 1979

Submitted for publication in the Proceedings of the Colloquium

Il n'y a peut-être rien d'étonnant à comparer, au sens générique du terme, les Hapiru du Proche Orient ancien avec les gîitans du monde moderne. Mais si l'on se pose la même question d'un point de vue spécifique on pourra, je pense, aboutir à quelques conclusions nouvelles, ou quand même à quelques suggestions sur un type de situation tout à fait particulière qui peut encore donner lieu à une caractérisation plus précise. Je me propose de considérer ce problème dans un contexte non plus uniquement social, comme cela a été généralement le cas, mais aussi et surtout politique. Et la raison pour en parler à l'occasion d'une conférence sur Ugarit est que cette ville présente une situation politique typique pour la compréhension du problème dans les termes indiqués.

1. Regardons avant tout les différents types de mouvements collectifs, c'est-à-dire la façon dont des groupes humains arrivent à se mouvoir d'un endroit vers un autre en tant que groupes sociaux, et non plus comme voyageurs individuels. On pense avant tout aux "nomades", d'autant plus que le terme évoque l'image du désert, voire celle d'une région sans beaucoup de ressources et dans laquelle on ne peut séjourner qu'à condition d'être toujours prêt à migrer d'un endroit à un autre. Mais on sait bien que leurs mouvements ne relèvent pas du vagabondage. Il s'agit là de pasteurs, de tribus moutonnières qui parcourent des routes assez bien déterminées, sortes de couloirs entre terres de pâture fixes. Il y a une territorialité bien précise dans ce type de nomadisme,

pour les raisons suivantes:

(1) Les terres de pâture et dans une certaine mesure les couloirs eux-mêmes relèvent du contrôle des nomades, parce qu'ils s'attendent à les trouver libres au moment précis où elles sont économiquement exploitables.

(2) La régularité d'exploitation économique correspond à un degré de contrôle politique, même s'il n'y a pas une continuité de présence physique.

(3) Cette régularité dépend des mouvements des "nomades" qui ont lieu à l'intérieur d'une trajectoire bien précise dans l'espace et dans le temps.

C'est ce que j'appellerai un nomadisme en circuit fermé, un circuit qui est territorial parce qu'il intervient à l'intérieur de bornes physiques, voire de "confins" politiques bien déterminés.

Après le nomadisme territorial ou en circuit fermé, on peut examiner les mouvements qui se placent en dehors de tout circuit et sont plutôt, pourrait-on dire, segmentaires. Dans ce cas il y a un mouvement unidirectionnel, en juxtaposition au circuit des nomades. Le type principal est ce qu'on peut appeler: dislocation. C'est le cas, par exemple, des Cassites ou des Hittites qui arrivent de l'extérieur de la Mésopotamie et de l'Anatolie et s'y installent sans retenir de contacts effectifs avec leur territoire d'origine; même cas pour la dislocation forcée que les Assyriens imposaient aux pays conquis à l'époque de l'empire: bien que la situation de pouvoir soit évidemment différente, le type de

mouvement envisagé est tout à fait semblable, du fait qu'on a un groupe humain considérable qui se meut d'un endroit vers un autre et reste définitivement dans sa nouvelle destination. C'est aussi un procédé de dislocation qui a mis fin au royaume d'Ugarit, avec l'invasion des peuples de la mer. On peut aussi considérer que ce type de transposition de culture et de pouvoir est un des phénomènes les plus apparents de l'histoire politique de l'ancien Orient, qui a été écrite en effet plus dans une optique d'invasions et de transpositions du pouvoir que dans une optique de structures institutionnelles.

C'est essentiellement dans la même catégorie de mouvements unidirectionnels qu'on peut classer les différents types d'expansion politique, par lesquels un état étend son contrôle à des régions de plus en plus périphériques, mais sans abandonner le siège central du pouvoir. C'est ce qu'on appelle normalement un empire, et bien que l'annexion administrative et politique des provinces ne soit pas, bien évidemment, un type de nomadisme, on peut quand même le considérer comme un type de mouvement de groupes humains, avec une relation territoriale précise.

Regardons maintenant Hapiru[#] selon la même optique, en prenant en considération la typologie des mouvements des gens. Nous avons établi les catégories suivantes: Les mouvements des nomades en tant que tribus moutonnières comme circulaires ou en circuit fermé, et comme territoriaux du point de vue d'une exploitation économique, --et, d'autre part, les mouvements de dislocation et d'expansion comme unidirectionnels ou hors d'un

circuit fermé, et comme territoriaux du point de vue d'une occupation permanente. Les mouvements des Hapiru peuvent être maintenant qualifiés de non-directionels, ou en circuit ouvert, et de non-territoriaux du point de vue tant économique que social et politique. C'est, on le voit bien, une définition négative (non-directionelle et non-territoriale)-- mais qui aboutira, à la fin de notre argumentation, à un reclassement positif. Pour le moment, on peut éclairer l'aspect négatif de la définition. Les mouvements des Hapiru sont très diffus et sans aucune direction spécifique; il y a des groupes et des individus qui bougent sans revenir sur leurs pas; c'est donc proprement un circuit ouvert, qui est déterminé dans sa direction par des influences externes. Leur relation avec le territoire est aléatoire: ils viennent s'insérer dans les interstices laissés libres par la configuration économique et politique des régions où ils vont s'installer. Que ce soit le maquis des régions du bord de la steppe (comme l'a montré Rowton), ou que ce soit des quartiers urbains, ils se trouvent toujours aux bords des établissements territoriaux réguliers. Comme il y a une corrélation étroite entre utilisation du territoire et pouvoir politique, nous pouvons regarder à présent quels sont les types principaux d'états entre les quels évoluent les Hapiru.

2. On a à faire essentiellement à trois types. En premier lieu, il y a la ville-état, qui est caractérisée par un nucleus urbain important avec un hinterland qui peut être aussi considérable et qui peut inclure d'autres villes, d'une importance socio-économique mineure et généralement

sans aucune tradition d'indépendance politique. C'est le cas notamment d'Ugarit, qui est l'état le mieux connu de ce type. Au deuxième millénaire, les villes-états se trouvent surtout en Syrie.

Puis il y a ce que j'ai appelé un état territorial étendu, c'est-à-dire un état qui est plus large qu'une seule ville avec son arrière-pays, mais qui reste en tout cas essentiellement territorial, sans solidarité proprement nationale entre les citoyens de l'état. En Syrie au deuxième millénaire il y a un certain nombre d'états de ce type, et ils ont la caractéristique commune d'avoir un nom de territoire au lieu de, ou en plus de, un nom de ville--voire les royaumes de Yamkhad (le nom de l'état qui a pour centre Alep), le royaume de Amurru (un état pour lequel on n'a pas de capitale sûre), le royaume de Mitanni (avec sa capitale Wasshukanni), le royaume de Khana (c'est-à-dire, le royaume de Mari, Khana et Tuttul avant l'invasion de Hammurapi, et puis, après, le royaume de Khana tout court): le nom du royaume relève surtout de la titulature des rois. En Mésopotamie, il est plus normal que les états territoriaux étendus maintiennent le nom de la ville capitale comme nom officiel de l'état, voire Babylone ou Assur, alors qu'en principe la structure politique de l'état reste la même.

Finalement, il y a les "empires", ou bien les débuts d'institution impériale, surtout avec les Hittites et l'Egypte. Ici on a des relations d'interdépendance assez complexes, avec un certain équilibre entre suzeraineté d'une part et autonomie limitée de l'autre.

A la complexité des structures politiques qu'on a à peine esquissée ici correspond une égale complexité des relations entre ces différentes structures, voire des relations internationales. Une conscience internationale est venue à maturité au Proche Orient dès le début des institutions étatiques, c'est-à-dire à peu près dès l'époque de la révolution urbaine. La Syrie a été dès le début un pivot central dans le développement de ces relations entre états au niveau international. La période du Bronze *recent* ~~"parfait"~~ est caractérisée par le raffinement très accentué de l'internationalisme du Proche Orient ancien, et les lettres politiques en Akkadien émanant de Syrie, d'Egypte, d'Anatolie et de Chypre en donnent le témoignage le plus frappant. A une époque beaucoup plus reculée, les textes d'Ebla offrent un témoignage semblable: le bilinguisme d'Ebla est tout-à-fait différent du bilinguisme Mésopotamien, parce qu'à Ebla une des langues--le Sumérien-- est en effet une langue étrangère, tandis qu'en Mésopotamie le Sumérien aussi bien que l'Akkadien étaient des langues internes, si non proprement autochtones. Il y a, on peut dire, une volonté d'établir des canaux de communication entre les membres d'une communauté internationale qui prend de plus en plus conscience d'elle-même en tant que telle.

3. C'est ici que s'insère de façon plus précise la présence politique des Hapiru. Ils n'ont pas, bien entendu, un rôle parallèle aux types de structures politiques formulés plus haut. Mais ils en sont comme une conséquence. Pour utiliser une terminologie tirée de la théorie des systèmes, on peut dire, d'une façon générale, que les Hapiru sont comme le "bruit" issu du système politique des états territoriaux. Dans une configuration politique internationale qui insistait pour éclaircir tous

les aspects les plus détaillés des relations entre les différents sièges du pouvoir, on trouve une classe de personnes qui semble se glisser entre les bords des établissements politiques territoriaux. Leur présence entre les états souligne l'effort déterminé que les états font pour définir leur propre autonomie et les degrés d'autonomie relative.

Les dimensions assez élargies de la communauté internationale ont fait place à une classe nouvelle, qui n'est pas une classe sociale, du moins à l'origine, mais une classe politique. En les envisageant comme tels, c'est-à-dire comme membres d'une classe politique, les traités internationaux en parlent comme de "fugitifs" (munnabtūtu), des éléments qui se plaçaient en dehors des structures établies, et qui relevaient d'une législation particulière, d'un caractère tout-à-fait international.

C'est seulement dans l'équilibre cosmopolite typique du deuxième millénaire surtout que le phénomène des Hapiru pouvait s'épanouir. Ce n'était pas concevable, par exemple, dans le monde des villes-états sumériennes, où il n'y avait pas de place pour s'échapper d'un côté et ne pas s'assimiler de l'autre: ou bien les fugitifs restaient si près de leur patrie d'origine qu'ils restaient identifiés à elle, ou bien ils allaient suffisamment loin pour perdre toute connection avec leur origine de sorte qu'ils finissaient par s'assimiler aux gens qu'ils trouvaient dans leur nouveau domicile.

Quand les horizons internationaux s'élargirent, ce nouvel équilibre s'avéra possible--c'est-à-dire pour que ~~que~~ les fuyards puissent s'échapper d'une part et rester comme tels même à leur point de destination temporaire.

Dans ce sens, la négativité qui avait caractérisé, plus haut, les Hapiru, prend des dimensions nouvelles. S'ils n'ont pas de direction précise dans leurs mouvements, cela est valable dans le sens où ils ne semblent pas avoir de but final--mais ils ont un but initial assez clair, qui est de s'en aller d'un point d'origine initial auquel ils ne veulent plus revenir. C'est une direction centrifugale, qui est aussi importante pour définir le centre que l'est la direction centripète de la bureaucratie étatique. C'est le mouvement en circuit ouvert qui s'entremêle avec les états et les sociétés urbaines et les présuppose comme telles. C'est un phénomène para-urbain, le phénomène d'une instabilité temporaire qui souligne le caractère foncièrement stable de la société et des institutions urbaines. C'est le "bruit" du système politique urbain en tant qu'il sert à définir, par redondance, les limites des éléments composants le système.

Politiquement, les Hapiru ne constituent pas un pouvoir en eux-mêmes; ils échappent à un certain siège de pouvoir et se rallient à un autre. Si cela a une influence politique, ce n'est qu'indirectement: ils contribuent, par leur présence/absence, à la démarcation des états les uns par rapport aux autres, avec les différents degrés d'autonomie et d'indépendance.

La comparaison initiale avec les gitans est peut-être plus symbolique qu'autre chose. Certainement ce n'est pas génétique, dans le sens d'une dérivation directe des gitans des Hapiru. Il n'est pas même question d'une corrélation morphologique du point de vue de structures sociales ou

politiques. C'est plutôt une comparaison dans un sens typologique général. Les gitans sont une classe tout à fait disparate, en dehors des schémas communs, mais qui présuppose les schémas communs de la société urbaine. Ils se glissent au bord des villes et même des états, sans aucune base territoriale, et avec des points de repère économiques tout-à-fait précaires: C'est dans ce sens qu'on peut les comparer aux Hapiru--en tant qu'une classe sui generis, caractérisée négativement par rapport aux autres classes sociales et aux institutions politiques, et positivement dans la mesure où ils soulignent les traits fonciers des structures urbaines et de leur relation réciproque.